



## LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

La Ville soigne les espaces publics dans un quartier en pleine mutation

### **Réaménagement participatif du Clos-de-Serrières**

**La rue et la place du Clos de Serrières seront bientôt plus conviviales. La Ville de Neuchâtel a invité les habitant-e-s à venir s'exprimer en vue de finaliser un projet de réaménagement de l'espace public situé entre le jardin Hermann Russ et le terminus de la ligne de bus. Le projet sera présenté au Conseil général d'ici la fin de l'année et réalisé dès 2020.**

La Ville de Neuchâtel a pour objectif prioritaire d'améliorer la vie dans les quartiers à travers des aménagements de qualité qui favorisent le bien-être et une vie sociale pleine d'activités. « *La densification, très présente à Serrières à travers son long et riche passé industriel, ne rime pas forcément avec béton, puisque la Ville s'ingénie à préserver, voire à créer des espaces verts destinés au public, comme c'est le cas depuis mai 2016 avec le jardin Hermann Russ* », a indiqué Christine Gaillard, directrice de l'urbanisme.

Au nord du parc, la rue du Clos-de-Serrières souffre d'un aménagement vétuste : trottoirs étroits, manque de verdure et de mobilier urbain, etc. Les enseignants, des parents d'élèves, des personnes âgées, des jeunes et des commerçants du lieu ont activement participé à la réflexion. A la suite de ces enquêtes, les services de l'urbanisme ont élaboré des principes d'aménagements pour la future place et pour la rue du Clos-de-Serrières : plus accueillante, plus conviviale, plus sûre, plus végétalisée et plus innovante. En effet, dans le cadre d'un projet d'adaptation aux changements climatiques soutenu par la Confédération, la rue du Clos bénéficiera d'actions pilotes pour mesurer et réduire les îlots de chaleur, par exemple grâce à la végétation, la matérialité des sols...

#### **Une « trame mixte » à usages multiples**

Mercredi 6 mars, Les Serriérois-e-s sont invité-e-s à découvrir, lors d'une séance publique, les propositions résultant des enquêtes, mais aussi de contribuer eux-mêmes à l'embellissement et à la qualité de vie de leur quartier. Deux points dûment

**SOUS EMBARGO JUSQU'AU 6 MARS 20 HEURES !**

analysés feront partie de l'aménagement de base : toute la rue du Clos-de-Serrières passerait à 30 km/h et le bus aurait un arrêt bidirectionnel, ce qui permettrait d'élargir fortement les quais.

La créativité et les souhaits du public pourront s'exprimer sur le contenu d'une large bande séparant le trottoir de la chaussée. Tout au long de cette bande, on pourra placer un arbre, un banc, une place de parking, un jardin potager surélevé... ou tout cela à la fois, modulés selon les désirs des usagers. L'autre lieu où l'avis des habitants prendra tout son sens, c'est l'aménagement de la place au nord du jardin Hermann Russ, qui verra sa zone de parcage déplacée quelques mètres à l'est pour permettre d'en faire un lieu de rencontre agréable.

***NB : Les médias sont bien évidemment conviés à la séance d'information au public, mercredi 6 mars à 19h30 dans la salle de gymnastique du collège de Serrières (Clos-de-Serrières 8).***

***Merci de tenir ces informations sous embargo jusqu'au 6 mars 2019 à 20 heures.***

Neuchâtel, le 6 mars 2019

Direction de l'urbanisme

**Renseignements complémentaires:**

Christine Gaillard, conseillère communale, directrice de l'urbanisme, 032 717 76 02, [christine.gaillard@ne.ch](mailto:christine.gaillard@ne.ch)

Mélanie Meier, architecte, service du développement territorial, 032 717 76 79, [melanie.meier@ne.ch](mailto:melanie.meier@ne.ch)

**Annexe**

*En vert, la zone concernée par le réaménagement*

